

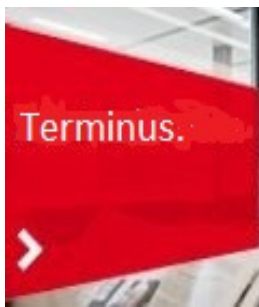
Retour de Berne



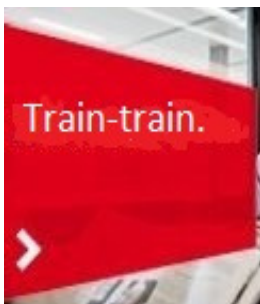
Durant les deux dernières sessions des Chambres fédérales, j'ai expérimenté la difficulté de trouver des solutions avec la nouvelle majorité de droite décomplexée. Une majorité qui fait des ravages aussi au Conseil des États, particulièrement sur les questions sociales et de santé.



Le projet Prévoyance vieillesse 2020 connaît un retour en arrière, sur le plan social, depuis son passage, cette session, au Conseil national. Exit les hausses de rentes AVS votées par le Conseil des États pour compenser les baisses dans le 2^{ème} pilier ! Une décision qui fait écho à l'échec de l'initiative AVSplus... Le risque est grand de voir les nouvelles décisions de la commission des États, qui reprend le dossier, s'éloigner elles aussi d'une solution de compromis. Mais nous allons nous battre, en commission et en plénière, pour conserver le projet initial !



À la session d'été, la majorité de droite du Conseil des États a renvoyé à l'expéditeur la loi sur les produits du tabac, qui prévoyait de réglementer plus strictement la publicité. Ce alors que le tabagisme engendre chaque année des coûts de santé de 1,7 milliard de francs. La même majorité a ensuite refusé ne serait-ce que de discuter d'un projet de loi visant à améliorer la qualité dans notre système de santé. Ce alors que les accidents médicaux évitables coûtent plusieurs centaines de millions de francs par an. Pour une fois, c'est peut-être du côté du National que viendra la solution, le PS essayant d'y repêcher ces projets.



Pour la maîtrise des coûts dans l'assurance-maladie de base, il faudra donc repasser. Or, le refus de ces mesures retombe sur le niveau des primes. Routine, que dis-je, **train-train automnal** : l'annonce de la prochaine hausse des primes, inégalée depuis 6 ans, a de quoi dé-primer ! D'autant que la droite du Conseil des États a balayé **ma motion** demandant que lesdites primes ne dépassent pas 10% du revenu des ménages. Dans certains cas, pourtant, les primes représentent plus de 20% ! Le PS ne désarme pas : le Groupe socialiste a déposé, cette session, un paquet d'interventions parlementaires (en savoir plus).

Notre système de santé, et surtout d'assurance-maladie, atteint vraiment ses limites, qui se heurtent à celles de notre système politique et d'un Parlement fédéral infiltré par certains lobbies : difficile, dans ces conditions, d'avancer vers une société plus juste ! Au lieu de modifier les directives sur la tenue vestimentaire de ses membres, le parlement serait bien inspiré de se réformer en profondeur. Mais c'est une autre paire de manches...